



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle implantation pour le Musée romain d'Avenches : les travaux sont relancés

Le Conseil d'Etat a accordé un crédit de 200'000 francs pour mener l'étude de nouvelles variantes d'implantation du Musée romain d'Avenches.

Le 28 octobre 2008, une motion de la députée Roxane Meyer et consorts demandait au Conseil d'Etat de reprendre le dossier du site Musée romain d'Avenches, un projet mis entre parenthèses avec d'autres, en 2004, en raison de la situation financière du Canton. Cette motion avait pour but de relancer l'étude en présentant plusieurs scénarios possibles, tout en rappelant celui d'un éventuel transfert dans le Château d'Avenches..

Compte du temps écoulé depuis les premières études, de l'évolution des exigences muséographiques et de la prise en considération de l'ensemble des besoins des divers secteurs du site et musée romains d'Avenches (fouilles, restauration-conservation, expositions permanente et temporaires, logistique, etc.), le Conseil d'Etat a décidé d'accorder un crédit de 200'000 francs pour reprendre l'étude de programmation. Celle-ci portera sur différentes variantes de sites possibles, l'évaluation de ces sites, l'estimation du coût global des différentes variantes et la proposition d'une procédure pour la suite des opérations.

Concernant l'idée d'un transfert du musée dans le Château, les modalités d'un tel scénario seront rappelées dans l'étude; il apparaît néanmoins aujourd'hui que ce choix ne serait pas le plus opportun en regard de l'évolution de la situation. Cette option correspond aux réflexions de la Municipalité d'Avenches.

L'étude sera conduite en collaboration avec les autorités d'Avenches.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 février 2010

DFJC, Brigitte Waridel, Cheffe du SERAC, tél 021 316 07 40